

Conférence de presse

Présentation aux médias régionaux de la nouvelle association Nuitschâtel

Mercredi 15 avril, 10h au Buffet de la gare de Chambrelieu



- Interventions orales
 - Introduction : Laurent Debrot, président de Nuitschâtel, conseiller en éclairage public
 - Contexte historique et enjeux : Noé Dubois, secrétaire de Nuitschâtel et étudiant en master de biogéosciences.
 - Influence de la pollution lumineuse sur la faune sauvage, Michel Blant membre du comité de Nuitschâtel et docteur en biologie.
 - Nuitschâtel, objectifs et perspectives, Laurent Debrot
- Annexes :
 1. Communiqué de presse
 2. Un nouveau logo pour une nouvelle association

Introduction

Laurent Debrot, président

En 2012 a été créé par un groupe d'étudiants en communication et environnement l'agence suisse pour la protection de l'environnement nocturne (LAMPER). A l'époque, DarkSky Switzerland était peu développé, surtout en Suisse Romande.

Sa première action en 2012, a été d'organiser des conférences, une exposition, des sondages et des fêtes de la nuit au Val-de-Ruz.

Un long processus s'en est suivi jusqu'à ce que la commune de Val-de-Ruz décide à l'unanimité d'éteindre l'ensemble de ses 15 villages au cœur de la nuit. Faisant ainsi en 2019 de cette vallée, la plus grande zone protégée de la pollution lumineuse en Suisse.

En saisissant cette opportunité, une équipe de biologistes, éclairagistes, astronomes amateurs, conseillers en communication, souhaitent faire du Val-de-Ruz, un terrain d'observation et de promotion de la nuit et crée **le Projet Val-de-Nuit**, à la fois un laboratoire à ciel ouvert et un pôle de compétence.

En 2022, avec la menace de pénurie énergétique et le soutien du Conseil d'État, l'ensemble des communes neuchâteloises décident d'éteindre, à leur tour, tout ou une partie de leur éclairage public, permettant une nouvelle fois à Neuchâtel de se distinguer des autres cantons suisses.

Même si la mesure est particulièrement bien accueillie par la population, elle est menacée par des arguments sécuritaires clairement non étayés, ou des risques de récupération politique comme on vient de le voir lors de la dernière campagne électorale en France.

Il nous a alors semblé important de nous structurer en association cantonale pour poursuivre notre travail de sensibilisation.

C'est ainsi que le 14 novembre 2025, Nuitschâtel est née.

Contexte historique et enjeux

Noé Dubois

L'introduction de l'éclairage électrique lors de la seconde révolution industrielle a profondément modifié les habitudes sociales et économiques (Gugerli, 1996). La croissance de la consommation électrique en Suisse est extrêmement rapide à cette période : 35% de hausse annuelle entre 1890 et 1900 (Paquier, 2010). L'essor de l'utilisation privée de l'électricité et les premiers éclairages publics ont fait de la Suisse un pays précocement électrifié (Beltran, 2006), faisant de l'éclairage électrique un symbole du progrès industriel qui deviendra ensuite une habitude.

L'éclairage est aussi une source de pollution dite lumineuse. Au cours des 25 dernières années les émissions de lumière artificielle ont plus que doublé en Suisse tandis que les effets néfastes de cette pollution sur la santé et l'environnement sont d'avantage documentés (OFEV, 2021).

En effets, les conséquences pour l'être humain vont de la gêne procurée par l'éblouissement à la perturbation du cycle veille-sommeil, appelé effets chronobiologiques (OFSP 2016). De plus la pollution lumineuse est une menace majeure pour la biodiversité. Notamment pour les organismes nocturnes dont le rythme, l'orientation et les déplacements (phototaxie) sont perturbés mais aussi pour les plantes qui bénéficient de l'obscurité (voir Vollsnes et al., 2009). Enfin, le paysage nocturne a également une importance symbolique et esthétique.

La crises énergétique de 2021-2023 causée notamment par la reprise économique qui a suivi la pandémie du COVID19 et l'invasion de l'Ukraine ([World Energy Outlook 2022](#)) a poussé les communes du canton de Neuchâtel à éteindre l'éclairage public. Elles étaient supportées dans cette décision par le Conseil d'État qui permettait de déroger à l'article 26 du règlement d'exécution de la loi cantonale sur les routes et voies publiques (REL RVP). En 2025 la dérogation n'a pas été renouvelée et les communes seront obligées d'allumer au moins les passages pour piéton.

La crise énergétique a été une occasion de remettre en question les habitudes de l'éclairage public tout d'abord pour des raisons de sobriété. Cependant depuis l'avènement des éclairages LED, les économies liées l'extinction sont moins significatives. Mais l'extinction offre d'autres avantages et la raison économique aura servi de prétexte à mettre en doute sa nécessité.

L'éclairage des passages piétons notamment demeure un sujet de tension pour les communes ce qui pourrait les pousser à rallumer une grande partie de l'éclairage pour des raisons d'installation. En effet, les réseaux électriques n'ont pas été conçu pour un éclairage partiel. Il n'y a toutefois pas de base légale fédérale ou cantonale qui obligerait l'éclairage des passages pour piétons, mais une norme professionnelle (VSS SN 640 241) pousse les communes à maintenir cet éclairage en cas d'accident. De plus, la loi sur la protection de l'environnement (LPE) requiert de se conformer au principe de limitation des émissions (art. 11).

La limitation de la pollution lumineuse est par conséquent non seulement un enjeu environnemental, mais aussi de sentiment de sécurité, de santé et d'esthétique. Il est essentiel de correctement identifier les enjeux, mais aussi la marge d'action que permet le cadre légal existant, ainsi que de favoriser et mettre en valeur la recherche scientifique qui permet de s'y conformer de manière informée.

Vous l'aurez compris, l'association Nutchâtel considère qu'il est essentiel d'agir sur les politiques publiques, notamment au niveau communal concernant l'éclairage public, mais aussi de favoriser les initiatives privées car la banalisation de la pollution lumineuse est une habitude qu'il s'agit de changer par performativité (au sens de Michel Callon).

Les idées et les actions environnementales ne surgissent pas d'elles-mêmes et leur parcours est toujours le produit de mobilisation humaines. C'est cela que nous souhaitons coordonner localement.

Beltran, A. (2006). *Histoire de l'électricité en Suisse, la dynamique d'un petit pays européen, 1875-1939. La revue pour l'histoire du CNRS [online], (4/2001).* <https://doi.org/10.4000/histoire-%20cnrs.390>

Gugerli, D. (1996). *Redeströme, Zur Elektrifizierung Der Schweiz 1880-1914* (Chronos Verlag).

Office fédéral de la santé publique (éd.) 2016 : Fiche d'information – lampes à LED (état : 1er novembre 2016). Berne, 16 p.

Paquier, S. (2010). *Electrification [Dictionnaire]. Dictionnaire historique de la Suisse.* <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/013845/2010-09-09/>

Reichenbach, A., Breitenbücher, D., Hofmann, D., Minger, J., & Vonlanthen, J. (2021). *Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses. Office fédéral de l'environnement OFEV, L'environnement pratique n° 2117, 174p.*

Vollsnes, AV., Eriksen, AB., Otterholt, E., Kvaal, K., Oxaal, U., Futsaether, CM., 2009: *Visible foliar injury and infrared imaging show that daylength affects short-term recovery after ozone stress in Trifolium subterraneum.* *J Exp Bot.* Vol.60(13):3677-86. doi: 10.1093/jxb/erp213.

World Energy Outlook 2022 [archive], Agence internationale de l'énergie, octobre 2022. https://iea.blob.core.windows.net/assets/a498ef9c-a48c-4c8f-9d38-a5f3dbf63a7e/WEO2022_ES_French.pdf

Influence de la pollution lumineuse sur la faune sauvage

Michel Blant

La pollution lumineuse croissante perturbe le rythme nyctéméral naturel de nombreux organismes et perturbe leurs interactions (FBS 2026). Elle influence négativement la faune sauvage, en induisant des modifications comportementales, en réduisant l'habitat approprié ou encore en réduisant drastiquement les proies des espèces dans les chaînes alimentaires. L'équilibre des écosystèmes en est profondément bouleversé, avec des effets sur la sélection naturelle, l'utilisation de l'habitat ou encore la réduction du succès reproductif. Des modifications comportementales peuvent aussi réduire les services écosystémiques comme la pollinisation des plantes (FBS 2026).

Chez les chauves-souris, les espèces lucifuges menacées comme les rhinolophes et les murins évitent les sources lumineuses. Les allées éclairées constituent donc des barrières peu franchissables pour ces espèces, qui peuvent aussi délaisser leurs gîtes en cas d'éclairage (églises, châteaux). Elles nécessitent des corridors dans l'obscurité (trame noire) pour se déplacer en direction de leurs terrains de chasse. Seules quelques espèces non menacées (pipistrelles) s'accommodent des éclairages pour chasser les insectes attirés par la lumière (Sierro 2019).

Les oiseaux migrateurs nocturnes sont fortement désorientés par la pollution lumineuse, qui les empêchent de voir les repères dans le ciel étoilé. Des collisions contre des bâtiments éclairés sont aussi parfois relatées dans le halo lumineux des villes. Dans ces dernières, les mâles chantent durant la nuit et s'épuisent (Sordello et al. 2021). En Valais, l'engoulevent a disparu des coteaux surplombant la plaine sur les tronçons les plus fortement éclairés (Sierro 2019).

Les mammifères nocturnes comme le hérisson évitent les surfaces illuminées où le risque de prédation est plus élevé. Le renard, le blaireau et le chevreuil délaisent également les surfaces éclairées, ce qui réduit leur habitat à proximité des zones urbanisées (Sordello et al. 2021). Le développement vers l'intérieur des localités réduit les espaces de jardins et les soumet plus fortement à la pollution lumineuse tout en supprimant leur connectivité (FBS 2026).

Pour les batraciens, dont l'activité est principalement nocturne pour éviter la dessiccation, une source lumineuse très faible peut déjà perturber leur activité, reproductrice notamment (Sierro 2019). Les insectes, attirés par des lampes jusqu'à 250 m de distance, s'épuisent en volant dans la lumière au lieu de se nourrir ou de s'accoupler, quand ils ne sont pas capturés par des prédateurs (chauves-souris, araignées, chats). Les insectes ayant des larves aquatiques comme les éphémères ou les plécoptères sont particulièrement concernés, ce qui diminue la biomasse à disposition des poissons, oiseaux et chauves-souris (Sierro 2019). Les vers luisants mâles ont plus de peine à localiser les femelles, qui les attirent par bioluminescence, dans les prairies éclairées. La pollinisation des arbres fruitiers peut également souffrir de la diminution d'activité des insectes nocturnes (Sordello et al. 2021).

Références

- Forum Biodiversité Suisse (ed.), 2026. *Comprendre et agir pour la biodiversité en Suisse. Etat, évolution et orientations – les résultats de la recherche et du monitoring. Swiss academies reports 21, 1, 1-220.*
- Sierro A., 2019. *La lumière nuit ! La nature face à la pollution lumineuse. Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Sion, 28 p.*
- Sordello R., Paquier F. & Daloz A., 2021. *Trame noire. Méthodes d'élaboration et outils pour sa mise en œuvre. Office français de la biodiversité, 114 p.*

Nuitchâtel, objectifs et perspectives

Laurent Debrot

Faire aimer la nuit sous un autre jour

On le voit, il y a urgence d'agir, ainsi, Nuitchâtel a comme objectif la réduction de la pollution lumineuse sur le territoire du canton de Neuchâtel et au-delà.

Selon ses statuts, sur les thèmes liés à « la nuit », elle peut entre-autre

- organiser des manifestations
- prendre position sur des actualités
- créer des dossiers
- stimuler et soutenir la recherche
- mettre à disposition une base de données
- partager avec les chercheurs et les médias un réseau de spécialistes
- sensibiliser tous les acteurs à l'importance de la nuit
- élargir ses champs d'action à l'extérieur du canton

Ses champs d'action touchent les domaines aussi variés que

- l'environnement et l'éthologie
- le social, la psychologie et la santé
- la formation et l'éducation
- la technique et l'économie
- le tourisme et la culture
- la législation et la politique
- l'histoire et l'ethnologie
- l'astronomie et la poésie
- la sécurité et le sentiment d'insécurité

Concrètement, nous comptons poursuivre et étendre les activités menées par le Projet Val-de-Nuit. Par exemple,

- Nous avons remis à jour une exposition faite de 6 panneaux qui est actuellement au château de Rolle et qui sera à disposition, dès la fin du mois, pour des manifestations, des communes ou des associations. Elle est visible sur notre site internet. <https://nuitchatel.ch/exposition/>
- Nous cherchons des animateurs, animatrices pour reprendre les sensibilisations à la nuit que nous menons déjà dans les écoles. Actuellement, l'animation est organisée pour des familles quatre mercredi après-midi dans le cachot du château de Rolle.
- Nous sommes en train de mettre à jour le tableau des pratiques communales en matière d'éclairage public. <https://valdenuit.ch/liste-des-communes-neuchateloises-pratiquant-lexinction/> Nous cherchons ainsi à mesurer l'impact de la fin du soutien du Conseil d'État à partir du mois de mai.
- Nous avons établi une base de données législatives sur les obligations des communes d'éclairer ... et de ne pas éclairer. <https://nuitchatel.ch/eclairage-des-passages-pietons-documents/>
- Nous restons disponibles pour organiser des conférences ou de simples présentations sur les enjeux de la pollution lumineuse. Par exemple, nous allons nous présenter lors d'assemblées générales d'associations également sensibles à cette thématique. Ou encore une soirée conférence-débat le 29 avril à Rochefort.

A plus long terme nous avons l'ambition

- De créer des groupes de travail ou de compétences sur les thèmes énumérés plus haut.
- En particulier de créer un groupe de « veilleurs de nuit » formés pour observer, sensibiliser, suggérer, voire dénoncer des pratiques nuisibles pour l'environnement nocturne. Ils, elles pourraient par exemple se rendre chez des habitants importunés par un éclairage excessif, afin de le mesurer et de leur proposer des actions concrètes.
- Susciter et/ou soutenir des études sur les impacts de la pollution lumineuse sur l'environnement, la santé ou les comportements.
- Organiser un congrès afin de réunir tous les acteurs intéressés par les domaines liés à la nuit.

Communiqué de presse

Chambrelieu, le 14 avril 2026

Lancement de l'association Nuitschâtel : Un nouveau levier pour protéger la nuit neuchâteloise contre la pollution lumineuse.



L'association Nuitschâtel est officiellement lancée ce mercredi 15 avril à 10h au Buffet de la gare de Chambrelieu lors d'une présentation à la presse. Née de l'initiative du Projet Val-de-Nuit, cette nouvelle entité vise à structurer et amplifier les actions de sensibilisation contre la pollution lumineuse dans le canton de Neuchâtel et au-delà.

Après le succès historique de l'extinction au cœur de la nuit des 15 villages du Val-de-Ruz en 2019, devenu la plus grande zone protégée de la pollution lumineuse en Suisse, puis à la suite du soutien du Conseil d'État, de l'extinction de l'ensemble des communes neuchâteloises, un nouveau défi se profile. La fin de la dérogation exceptionnelle prévue en mai 2025 menace ces acquis face à des arguments sécuritaires non étayés et à la pression des normes professionnelles. Nuitschâtel se donne pour mission de défendre ces avancées environnementales et de promouvoir la nuit comme un bien commun essentiel à la biodiversité, à la santé publique et à l'identité culturelle.

Fondée le 14 novembre 2025 par une équipe pluridisciplinaire incluant biologistes, astronomes amateurs, éclairagistes et spécialistes en communication, Nuitschâtel entend agir sur les politiques publiques communales tout en favorisant les initiatives privées.

Lors de la conférence de presse tenue ce jour à Chambrelieu, les intervenants ont détaillé :

- Le contexte historique et les enjeux sociétaux de l'éclairage public.
- L'impact concret sur la faune sauvage (chauves-souris, oiseaux migrateurs, insectes...) et sur la santé humaine.
- Les objectifs stratégiques de l'association : création de groupes de travail, mise en place de « veilleurs de nuit », mise à disposition de bases de données législatives et organisation d'un congrès dédié.

Nuitschâtel souhaite également présenter sa nouvelle exposition itinérante sur la nuit et appeler à la mobilisation pour préserver le patrimoine nocturne neuchâtelois, menacé par un retour en arrière en raison de la fin du soutien cantonal et de carences législatives.

Contact : Laurent Debrot, président de Nuitschâtel

Email : info@nuitchatel.ch

Portable : +41 79 322 57 41

Sites web : www.nuitchatel.ch et www.valdenuit.ch

Un nouveau logo pour une nouvelle association

28 janvier 2026



Créée le 14 novembre dernier, l'association Nuitchâtel se met rapidement en place. Un des premiers objectifs du nouveau comité* était de se doter d'un logo et nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir le présenter publiquement.

En collaboration avec une artiste locale**, nous avons choisi un graphisme simple, mais chargé de sens, qui incarne nos valeurs et nos domaines d'action.

La protection de l'environnement nocturne, complexe et multidimensionnelle, exigeait une symbolique à la fois épurée et évocatrice.

- La lune pour évoquer l'astronomie et les imaginaires de la nuit.
- La silhouette du château de Neuchâtel pour ancrer l'association dans son territoire et souligner son engagement local et politique.
- La chouette en vol, symbole de vigilance et de dynamisme, incarne notre engagement actif pour la défense de la nuit et de la biodiversité nocturne.
- Le gris pour les couleurs de la nuit et la sobriété.
-

Ce logo est bien plus qu'une image : c'est l'identité visuelle d'un projet citoyen, ancré dans le paysage neuchâtelois, déterminé à agir pour une nuit plus respectueuse de l'environnement et des humains.

* Laurent Debrot, président; Noé Dubois, secrétaire; Michel Blant

**Kathleen Mojon-Kalbermatten